

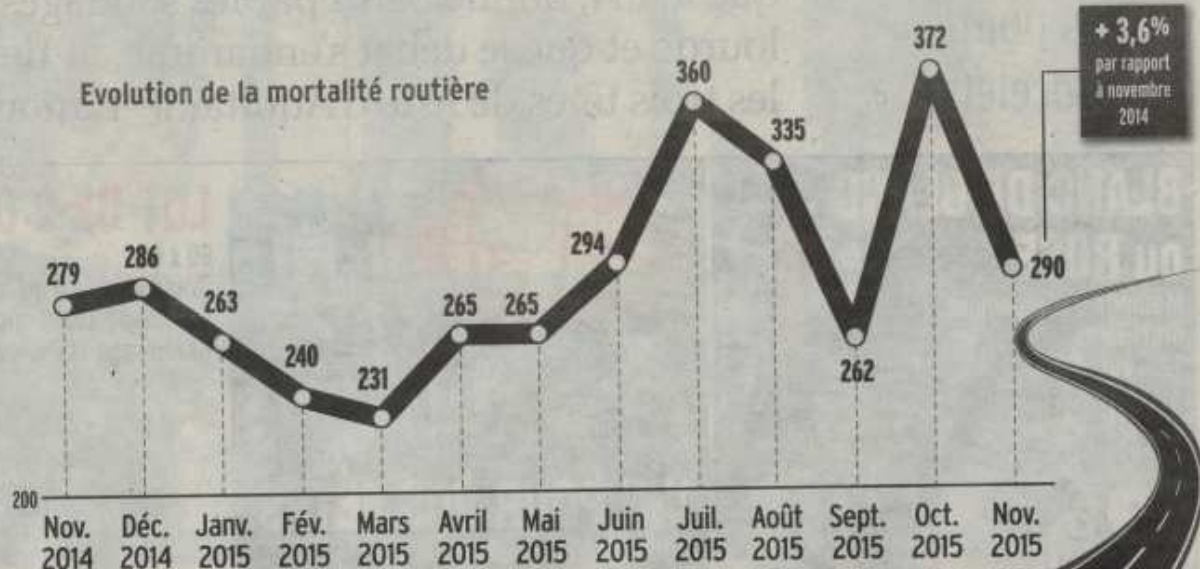


REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 11 DECEMBRE 2015

Accidents

Mortalité routière: novembre 2014 dépasse novembre 2015

Evolution de la mortalité routière



Source : Sécurité routière

INFOGRAPHIE CL



François Bonneau

le président du Conseil départemental de la Charente a décidé d'associer les professionnels de l'image à l'avenir du Musée du cinéma d'Angoulême, ce projet abandonné qui a défrayé la chronique (des décors de ciné dans un chai près du musée de la BD).

L'élu a proposé à un groupe composé, entre autres, de Dominique Besnehard, Marie-France Brière, du producteur Christophe Jankovic et du directeur du Futuroscope Dominique Hummel de plancher sur le sujet et de lui remettre leurs propositions. La première réunion de préparation a eu lieu lundi. Une seule directive, explique François Bonneau: «Ils doivent proposer un projet qui permettra de transformer le site en lieu de vie.» Il ne veut pas d'un musée statique. François Bonneau affirme qu'il n'assiste pas aux réunions menées par les professionnels. Contactés hier, les participants n'ont pas souhaité livrer leurs pistes avant d'avoir remis leur copie.

■ Fin de plusieurs mois d'une longue campagne des régionales sur un territoire deux fois plus grand que les Pays-Bas ■ Le ton s'est durci dans la dernière ligne droite ■ Dimanche, place au vote.



De gauche à droite: Alain Rousset, Virginie Calmels, Jacques Colombar. Trois visions différentes de la future grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Photos AFP

Une région, trois visions, un combat

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Fin d'un combat de six mois qui aura mis du temps à démarrer, mais qui s'est intensifié dans les dernières semaines. Fin d'une campagne éreintante qui a vu les têtes de liste régionales ratisser douze départements, dans une immense région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes deux fois plus grande que les Pays-Bas. « Pendant la campagne, on a fait l'équivalent d'un tour du monde », glisse Alain Rousset, président sortant (PS) d'Aquitaine, favori du deuxième tour. Dimanche soir, les électeurs auront tranché entre les équipes d'Alain Rousset (PS-EELV), de Virginie Calmels (LR-UDI-MoDem) et de Jacques Colombar (FN). Tranché entre une bête politique, Alain Rousset; une novice qui détonne et apprend vite dans les pas d'Alain Juppé et Nicolas Sarkozy, Virginie Calmels; et une vieille figure de l'extrême droite régionale qui sait engranger les bénéfices de la marque Marine Le Pen, Jacques Colombar. Dans la dernière ligne droite, le ton s'est durci. Mercredi soir, c'est

“
La richesse, l'emploi, ce sont les entreprises privées.
Alain Rousset

Virginie Calmels qui dégainait une dernière cartouche baptisée « remettre de l'éthique dans la politique régionale ». Et de dénoncer le salaire du directeur général des services (DGS) d'Aquitaine d'un montant de 186 415,44 euros brut par an. « Illégal », aux yeux de la candidate Les Républicains qui produit une lettre du préfet de région pour asseoir son propos. Le courrier en question a plus d'un an. Alain Rousset fulmine: « C'est dégueulasse et ça lui ressemble. S'attaquer à un fonctionnaire qui ne peut pas répondre, c'est bas. La préfecture nous alertait sur la situation administrative du DGS qui était en détachement et non en disponibilité. On a régularisé cet aspect et le contrat est passé au contrôle de légalité. »

Calmels attaque la Région, Rousset tacle Bordeaux

Et de tacer son adversaire. « Le DGS d'Aquitaine a le même salaire que ses confrères des collectivités équivalentes. Par contre, contrairement aux autres, il n'a pas de logement de fonction, ni de frais de réception. Celui de la Ville de Bordeaux, lui, à 10 000 euros pour les réceptions. » D'ailleurs, à chaque attaque de Virginie Calmels, Alain

Rousset répond Bordeaux, la ville de Juppé où Calmels est adjointe. La candidate de droite veut faire le ménage dans le parc auto de la Région qui, à ses yeux, ressemble à une concession automobile? « Il y a 140 véhicules pour toute la région Aquitaine. La Ville de Bordeaux, elle, en a 800 dans son parc. » Virginie Calmels veut remettre de l'ordre dans les coûts de fonctionnement et la masse salariale? « Nos frais de fonctionnement sont stables, ceux de la Ville de Bordeaux augmentent de 2,5%. »

“
Des aides aux entreprises, ciblées, efficaces.
Virginie Calmels

Alain Rousset ne fait pas que défendre. Il attaque aussi, quitte à faire passer Virginie Calmels pour la « Reine des neiges » racolant sur les terres du Front national. Dimanche soir, elle s'était en effet adressée « aux électeurs du Front national ». « Le FN n'a aucune chance. S'ils veulent du changement, qu'ils nous rejoignent. » La gauche a immédiatement dénoncé une liaison dangereuse. Virginie Calmels se veut claire sur le sujet: « C'est quoi ce procès? Le programme du FN est un problème et n'est pas compatible avec nos valeurs. Mais pourquoi ne faudrait-il pas s'adresser à ses électeurs? » Surtout que leurs rangs ont sacrément grossi: dimanche dernier, Jacques Colombar a fait

321 000 voix de plus que les candidats FN des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes en 2010. Dans le même temps, la liste PS en a perdu 125 000 et la droite rassemblée a reflué de 190 000 voix sur ce territoire. À nombre de votants quasi égal. Et sur les programmes? Celui de Jacques Colombar tient sur une page, reste national, sans grands liens avec les compétences régionales. Et s'il veut créer une police régionale des transports, cette promesse est irréalisable, une Région ne pouvant avoir de police. Pendant toute la campagne, c'est sur l'économie, l'emploi, les infrastructures que Rousset et Calmels ont croisé le plus violemment le fer.

Deux visions de l'économie

Mardi en Charente, Virginie Calmels a déroulé ses propositions: « Des aides aux entreprises, ciblées, efficaces. » Elle veut surtout mettre le paquet sur les infrastructures. « Nous investirons sur les routes, aux côtés de l'État, ce que ne fait pas l'Aquitaine. Nous amènerons aussi le très haut débit dans tous les foyers d'ici 2021 », promet Virginie Calmels qui considère qu'il ne peut y avoir « d'emplois sans accessibilité et mobilité ». Sur les routes, Alain Rousset lève un cil. « On ne participe pas au volet routier du dernier contrat de plan État-Région car nous avons réglé la question des liaisons routières interdépartementales en Aquitaine lors des deux précédents. » Le très haut débit, il le promet aussi. « On a d'ailleurs commencé, dans les Landes. On finance nous-mêmes l'infrastructure avec l'État, les départements, les

Le carburant sera taxé en Poitou-Charentes

Côté fiscalité, Alain Rousset ne cache pas que Poitou-Charentes, qui vivait sans part régionale de taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), ne sera plus exonéré. Ce qui entraînera un coût de 1 à 2 centimes par litre de gazole. « Indolore pour les ménages dans un contexte de baisse du prix du pétrole. » Ne pas actionner ce levier, c'était un choix politique de Ségolène Royal. Pour le reste, pas d'engagement fort, de promesses. D'autant qu'il faudra harmoniser les différents taux régionaux. Sur ce volet, Virginie Calmels se serait certainement passée des propos de son allié Jean Lassalle, le député MoDem des Pyrénées-Atlantiques. Mercredi, il disait sur RMC: « Ceux qui promettent de baisser la fiscalité régionale disent n'importe quoi! La fiscalité régionale, c'est juste la carte grise et un infime pourcentage de TIPP. » Le soir même, il était en meeting aux côtés de Virginie Calmels... qui promet de baisser la fiscalité et accuse son adversaire de l'avoir augmentée.

GrandAngoulême très représenté à gauche

Cela faisait râler les militants et élus socialistes du Nord-Charente et du Confolentais. Ça s'est amplifié avec l'intégration de Françoise Coutant dans la liste

de Jean-François Dauré. Aux sept premières places de la liste PS-EELV en Charente, on retrouve six candidats de GrandAngoulême et un seul de Cognac, Jonathan Muñoz, en troisième position. Il est donc certain qu'aucun élu socialiste du Nord-Charente, du Sud-Charente ou du Confolentais ne fera son entrée au conseil régional. Un constat que ne se prive pas de faire et de diffuser Xavier Bonnefont, la tête de liste départementale de droite, qui a fait le choix, lui, d'avoir un numéro 3 du Sud-Charente et un numéro 5 maire de Confolens, Jean-Noël Dupré.

communautés de communes, puis on commercialise la bande passante auprès des opérateurs. C'est déjà lancé dans les Landes et le Lot-et-Garonne. » Virginie Calmels, elle, espère valider son expérience au conseil d'administration de Free pour convaincre les opérateurs de mettre la main au pot. Côté économie, Alain Rousset assume sa proximité avec les patrons, comme Virginie Calmels assume sa carrière dans les grands groupes. Et le candidat socialiste d'estimer: « La richesse, l'emploi, ce sont les entreprises privées. » Son dada, c'est la reconversion industrielle, les usines du futur, avec une intervention forte de la Région en aides directes, formations, études, prêts, renforcement de fonds propres. Pour Virginie Calmels, ça passe par un accompagnement renforcé des très petites entreprises, une clarification « du maquis des aides pour plus d'efficacité ». Côté Jacques Colombar, cela se résume à un slogan: « Les nôtres avant les autres. » Et aider « les petits ». Dimanche, 4,2 millions d'électeurs feront leur choix.

Chiffre 11

Il y aura 11 élus charentais dans la future assemblée régionale. Si les listes comptent bien 13 noms, les deux derniers de la liste sont en réalité des suppléants.

■ 700 logements nouveaux ou rénovés par an ■ Le plan habitat 2014-2020 de l'agglomération semblait très ambitieux ■ Il dépasse les espérances alors que va se tenir la conférence intercommunale du logement.

Coup d'accélérateur sur l'habitat

François GOUBAULT
fgoubault@charentelibre.fr

Notre objectif est clair : atteindre les 5 000 habitants à Fléac et rééquilibrer l'offre de logements de part et d'autre de la RN 141. Agnès Bel, adjointe de la commune et vice-présidente de Logélia, le bailleur social du département, s'apprête à voir sortir de terre 30 nouveaux logements dans le quartier des Plantes.

« Dix logements individuels et trois bâtiments collectifs d'un étage accueillant les 20 autres avec balcons et jardinets en rez-de-chaussée », décrit Axelle Tarruella, directeur du développement et du patrimoine de Logélia, maître d'œuvre

»

Pour les aides au locatif privé, nous nous étions fixé

un objectif de 95 logements par an. Nous en sommes déjà à 300 en deux ans.

de ce programme inscrit dans le cadre de l'Opération de renouvellement urbain des quartiers Ouest d'Angoulême (lire encadré). « Un projet à 3,16 millions d'euros, subventionné à hauteur de 12 % par l'Agence nationale pour le renouvellement urbain, le Département et Grand'Angoulême, où ne s'installera pas forcément la population délogée de Basseau pour favoriser la mixité sociale », précise Axelle Tarruella.

600 000 € d'aides et 6 millions de travaux

La mixité sociale, le Plan local de l'habitat (PLH) 2014-2020 de l'agglomération et autres sujets touchant à la politique du peuplement et du rééquilibrage des populations seront jeudi prochain au centre de la conférence intercommunale du logement, qui se tiendra autour du préfet à l'agglomération. Une cinquantaine de participants sont attendus.



A Ruelle, le maire Michel Tricoche a relancé le projet des Ribéreaux-Seguins, débuté il y a dix ans.

Photo Renaud Joubert

Le PLH de l'agglomération, avec son ambition de « produire 700 logements par an », comprenant construction de neuf et rénovation ou réhabilitation de logements existants, peut paraître délirante. « Nous avons dédié un budget de 8,954 millions sur six ans pour accompagner ce programme composé de différents dispositifs ouvrant droit à des aides », rappelle Michel Germaneau, vice-président de l'agglomération et maire de Linars. Sa commune a pris du retard dans l'offre de nouveaux logements, ce qui l'oblige à afficher le plus fort taux d'imposition de l'agglomération derrière Angoulême !

Grâce aux aides à la rénovation de l'ancien (pare locatif public et privé), à l'accession à la propriété, à l'aménagement pour les seniors ou les handicapés, ou encore à « la mise à fabri » avec la construction de 25 nouvelles places en halte de nuit, le PLH de l'agglomération est un succès. « Pour les aides au locatif privé, par exemple, nous nous étions fixé un objectif de 95 logements par an [NDLR : 31 logements seulement dans le PLH précédent]. Nous en sommes déjà à 300 en deux ans », insiste Sylvina Gorski, la responsable du service habitat de l'agglomération.

« Les 600 000 € d'aides que nous avons investis en 2015 ont généré environ 6 millions d'euros de travaux, réalisés par des entreprises locales », ajoute Michel Germaneau.

Ruelle met le turbo pour éviter les pénalités

Des travaux, les entreprises du bâtiment vont en avoir à se mettre sous la truelle à Ruelle. « Notre population vieillit et n'évolue pas. On a même perdu quelques habitants... », lâche le maire Michel Tricoche, qui vient de mettre le turbo sur deux énormes projets : le quartier des Ribéreaux-Seguins et ses

200 logements privés à construire en bord de Touvre sur les anciens terrains de DCNS, et celui du Maine-Gagnaud avec 13 ha à lotir, soit 250 à 300 habitations, entre logement social et projets privés. Ces deux projets doivent permettre à Ruelle de ne pas avoir à s'acquitter d'une pénalité annuelle de 32 000 € à partir du 1^{er} janvier pour ne pas respecter les 20 % de logements sociaux sur son territoire. « Nous ne sommes qu'à 15 % », précise Michel Tricoche. « Cela fait près de dix ans que ces deux projets sont au point mort », reprend l'élus, qui a renégocié le contrat de concession avec la

ORU Ouest : vers le fin du tunnel

Avec le lancement des travaux du lotissement des Plantes à Fléac, la fin du programme de reconstruction et de réhabilitation prévu dans le cadre de l'ORU (Opération de renouvellement urbain) des quartiers d'Angoulême-Ouest, Basseau et La Grande-Garenne, est enclenchée. « À Basseau, la construction est en cours pour les programmes de 15 logements rue Roger-Baudrin livrés en octobre 2016, 10 autres rue Hélène-Boucher, livrés en avril 2017, ou encore 30 autres dont la construction débutera au printemps rue Saint-Vincent-de-Paul, là où l'on a détruit l'été dernier. Ils seront livrés début 2018 », énumère Axelle Tarruella, de Logélia. Il restera encore quelques programmes à Saint-Michel (25 logements sur deux sites), Soyaux (25 logements rue Maurice-Ravel au Champ-de-Manœuvre) ou Saint-Yrieix (7). Avec les 13 autres livrés à l'été 2016 à Veuil-et-Giget, le programme sera ainsi bouclé. Avec du retard, mais bouclé.

SAEML Territoires-Charente pour l'aménagement des Ribéreaux-Seguins et a rencontré l'OPH, Vilogia et Logélia pour Le Maine-Gagnaud. « Vilogia n'étant plus très intéressé par ce programme, Logélia reprendrait une partie de ses terrains », annonce Michel Tricoche. Qui, comme ses collègues maires, attend de ces nouveaux logements « un retour sur investissement dans le temps ».



Le futur lotissement de Fléac accueillera 30 nouveaux logements individuels et collectifs.

Repro CL

Des femmes musulmanes mobilisent contre les attentats

Plusieurs femmes de confession musulmane offrent ce soir à Cognac un repas solidaire. Une main tendue pour casser les préjugés.



Une centaine de repas sont offerts ce soir à la Maison du temps libre de Cognac par des dames de confession musulmane. Photo M.-A. B.

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

Elles ne sont que quatre sur la photo, mais plus d'une trentaine à avoir répondu à leur appel. «*Quand on a proposé de financer un repas pour les plus nécessiteux et pour dire qu'on aime la France, c'est comme si elles attendaient ce moment pour bondir sur l'occasion*», raconte Fatima Dekaki.

«Elles», ce sont toutes ces femmes de confession musulmane qui n'appartiennent à aucune association et s'apprêtent à offrir ce soir un couscous à cent personnes, «pour aider ici et rendre hommage aux victimes de Paris».

Quelques jours après le 13 novembre, ce collectif de différents quartiers de Cognac ou Merpins cherchait une manière de montrer qu'elles aussi étaient victimes des terroristes: «Ils ont sali l'image de notre religion, se servent d'elle pour semer la mort alors que l'islam, comme les autres religions, est synonyme de paix, de tolérance, d'amour», insiste Nadia Sardaoui, qui avait déjà tenté l'expérience avec succès en 2003 dans un contexte plus festif. Elle et ses amies

seront à la Maison du temps libre de Cognac dès ce matin à 9h, pour préparer l'immense repas du soir. Elles ont aussi invité des élus ou des représentants d'autres religions pour ce moment de fraternité et de «vivre ensemble». Et demandé aux associations caritatives de proposer à leurs usagers de venir.

«Le regard a changé»

Une main tendue qui dépasse le cadre de ce repas. «Aujourd'hui, on se sent doublement victimes. En tant que Françaises, nous sommes extrêmement choquées de ce qui arrive à notre pays. Et en tant que musulmanes, on sent bien que le regard a changé sur nous», raconte Hind Khiri, qui a participé comme ses amies au rassemblement contre le terrorisme organisé au jardin public de Cognac, huit jours après les attentats.

Et chacune de raconter ces regards qui changent, ces invectives balancées au visage. «Comme si c'était notre faute», regrette Hind Khiri. «C'est aussi très dur pour nos enfants, enchaîne Rokia Mjati, mère de quatre enfants. Cette semaine, ma fille est revenue de l'école en me racontant qu'un de ses amis ma-

»

**Nous sommes
un enrichissement
pour notre pays
et pas une menace.**

ghrébins s'était fait agresser par un autre élève. Il lui a dit "Maintenant, vous allez rentrer chez vous"».

Cette initiative solidaire, c'est aussi leur manière de clamer leur amour pour leur pays.

«Tous nos enfants sont nés ici, la plupart d'entre nous aussi. La France nous a toujours aidés, on essaie nous-mêmes de l'aider avec ce repas», résume Nadia Sardaoui. Le collectif espère que son action fera bouler de neige. Non seulement en proposant d'autres événements, avec pourquoi pas la création d'une association, mais aussi avec d'autres femmes qui pourraient s'en inspirer dans d'autres communes. Un message de paix et d'espoir. «Pour montrer que nous sommes un enrichissement pour notre pays, et pas une menace.»



Le quartette (Photo AFP) pour le dialogue national tunisien, qui a reçu hier le Nobel de la paix, a appelé la communauté internationale à faire «une priorité absolue» de la lutte contre le terrorisme qui frappe partout, de Tunis à Paris.

«Aujourd'hui, nous avons grandement besoin d'un dialogue entre les civilisations et d'une coexistence pacifique dans le respect de la diversité et de la différence», a déclaré Houcine Abassi, secrétaire général du syndicat UGTT, une des composantes du quartette.

«Aujourd'hui, nous avons besoin de faire de la lutte contre le terrorisme une priorité absolue», a-t-il dit.

Dans un hôtel de ville d'Oslo fleuri mais placé sous haute sécurité pour faire face à une éventuelle menace jihadiste, M. Abassi a dénoncé les «actes terroristes barbares et haineux» perpétrés ces derniers mois en Tunisie et à travers le monde, de Paris à Beyrouth et de Charm el-Sheikh à Bamako.

Avec l'organisation patronale Utica, l'Ordre national des avocats et la Ligue tunisienne des droits de l'Homme, l'UGTT forme un quartette crédité d'avoir sauvé la fragile transition démocratique de la Tunisie en 2013 en organisant un long et difficile «dialogue national» entre le parti islamiste Ennahda et ses opposants.

«Le prix de la paix de cette année est vraiment un prix pour la paix sur fond de troubles et de guerre», a fait valoir la

présidente du comité Nobel norvégien, Kaci Kullmann Five.

Tour à tour, les représentants des quatre organisations ont brandi le diplôme et la médaille Nobel devant un parterre de personnalités, dont le roi Harald de Norvège et les membres du gouvernement norvégien, les applaudissant debout.

Au milieu du tumulte du printemps arabe – qui a germé sur ses terres –, la Tunisie est un modèle de réussite dont les autres États devraient s'inspirer, selon le comité Nobel.

CLIMAT

Laurent Fabius affiche son optimisme

La difficile recherche d'un accord s'est prolongée au cours de la nuit à la conférence climat de Paris, la France jugeant les négociations «extrêmement proches du but» et appelant à des compromis pour surmonter des désaccords persistants.

«Je pense être en mesure de présenter» aujourd'hui «ma proposition de texte final», a déclaré Laurent Fabius, le ministre français des Affaires étrangères et président de la COP21, lors d'une très brève séance plénière, à 24 heures de la fin prévue de la réunion.

«Nous sommes extrêmement proches du but» et «il est temps de conclure», a-t-il lancé aux ministres et représentants des 195 pays réunis au Bourget, au nord de Paris, en leur soumettant un projet d'accord intermédiaire.

Ce nouveau texte «tranche sur plusieurs options» mais «quelques points



spécifiques restent entre crochets (...)» et ne sont donc toujours pas réglés. Il s'agit des «plus complexes», a dit M. Fabius, en citant «la différenciation (entre les pays développés et les autres dans les efforts à fournir, NDLR), les financements et l'ambition» de l'accord. Attendue dans l'après-midi d'hier, la présentation de ce texte, censé formuler de nouveaux compromis, avait été repoussée en soirée.

Dans les allées du centre de conférence, avant la séance plénière, l'ambasadrice sud-africaine No-

zipho Mxakato-Diseko, qui s'est régulièrement exprimée au nom du groupe G77+la Chine (134 pays émergents et en développement), avait confié à que Laurent Fabius avait «besoin de temps pour consulter les ministres, les uns après les autres».

Le ministre français «fait en sorte qu'il n'y ait pas de chaos» dans le processus de négociations, a-t-elle ajouté. «Il y a de la tension mais aussi de la placidité», a assuré la négociatrice.

Le temps presse pour réussir à surmonter les divergences et sceller ce pacte qui a pour ambition d'empêcher des dérèglements climatiques de plus en plus sévères (sécheresses, inondations, fonte accélérée des glaciers, etc.). Six ans après l'échec de Copenhague, cet accord doit permettre d'augmenter les chances de contenir la hausse du thermomètre mondial à 2°C par rapport à l'ère pré-industrielle.

A l'aube du jour décisif

ENVIRONNEMENT Les versions de l'accord final se succèdent, mais des points essentiels restent en discussion



JEAN-DENIS RENARD
ENVOYÉ SPÉCIAL
jd.renard@sudouest.fr

Hier, au Bourget, il fallait voir la mine défraîchie et entendre la voix éraillée de la Tom Waits de Matthieu Orphelin. « La nuit a été longue... non... euh, pardon... courte », a commencé le porte-parole de la Fondation Nicolas Hulot, lors d'un point matinal. On l'aura compris, la COP21 a plus à voir avec l'emballage final d'un marathon exténuant qu'avec un agréable déjeuner sur l'herbe. Les négociateurs avaient terminé leurs échanges à 5 h 20 du matin. Ils promettaient de réenclencher la mécanique aussitôt, après un épisode de sommeil flash. Il valait mieux.

À douze heures du terme de la conférence, programmé ce soir, les incertitudes restent légion sur le contenu d'un accord contraignant qui s'appliquerait à partir de 2020. Hier soir, une nouvelle version du futur accord de Paris est tombée à 22 heures. Laurent Fabius pensait « être en mesure » de présenter aujourd'hui la « proposition de texte final ». Tour d'horizon des questions qui fâchent.

1 1,5 °C ou 2 °C, la limite tolérée

En 2009, lors de la conférence de Copenhague, au Danemark, les délégations avaient entériné la nécessité de maintenir le réchauffement sous le plafond des 2 °C. Cette option met en fureur nombre de pays pauvres, à commencer par les petits États in-

DERNIER JOUR

On ferme !

Formatée sur deux semaines, la COP21 est censée s'achever ce soir au Parc des expositions du Bourget. Cela dit et écrit, il est assez habituel de stopper les horloges dans le cadre de la négociation climatique onusienne. Et de terminer bien plus tard que prévu. En 2009 à Copenhague, au Danemark, on avait cru parvenir à un accord minimal lors de la dernière journée, le vendredi après-midi. Mais, dans un climat survolté, les hostilités avaient repris lors d'une ultime séance plénière, dans la nuit. Avant que l'ensemble des pays ne « prenne acte » de l'accord dans la matinée du samedi. Un scénario cauchemardesque que la présidence française tient absolument à éviter aujourd'hui.

sulaires, qu'une montée des eaux de quelques dizaines de centimètres menace d'engloutir. Regroupés au sein du Forum des États vulnérables, les partisans d'une limite à fixer à 1,5 °C se font bruyamment entendre. Hier, 113 pays avaient rallié cette position, sur un total de 195 pays. La nouvelle mouture du texte présentée à 22 heures prend en compte les deux options. À suivre.

2 On s'appelle et on fait le point ?

Si tous les pays tenaient leurs engagements de réduction des émissions à l'échéance 2025 ou 2030, ce serait insuffisant pour ne pas crever le plafond sus-évoqué. Ce que reconnaît le texte présenté hier à 22 heures. D'où la nécessité d'intégrer aux



Les militants écologistes exigent des pays riches d'accepter la limite du réchauffement climatique sous les 1,5 °C, comme le demandent les petits États insulaires. PHOTO DOMINIQUE FAGET/AFP

contraintes de l'accord de Paris une « clause de revoyure » pour rehausser très vite les ambitions.

« Si les pays ne revoient leurs engagements qu'en 2025, tout sera verrouillé jusqu'en 2030, alors que les technologies vont évoluer, que des opportunités vont s'ouvrir et que le contexte géopolitique va changer », déplore le Kenyan Mohamed Adow, porte-parole de l'ONG internationale Christian Aid.

3 L'accord qui valait 100 milliards

Le géant indien est particulièrement virulent sur ce point : les pays riches doivent honorer la promesse formulée en 2009 et fournir des garanties pour des financements de 100 milliards de dollars (91 milliards d'euros)

par an à disposition des pays pauvres à l'horizon 2020. Ces fonds, publics et privés, seront notamment destinés à l'adaptation aux changements climatiques. Des transferts de technologies sont aussi attendus pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement. Pour 2014, l'OCDE estime à 62 milliards de dollars l'effort consenti.

Mais ce décompte est vu avec suspicion par les pays pauvres. En outre, ceux-ci acceptent les 100 milliards en 2020 comme base de départ : un plancher pour faire mieux à l'avenir, pas un plafond. John Kerry, le secrétaire d'État américain, a fait baisser la pression mercredi en annonçant le doublement de l'aide des États-Unis pour l'adaptation au change-

ment climatique, qui s'élève actuellement à 430 millions de dollars annuels. Pas sûr que ce seul pansement tienne jusqu'à demain.

4 Les « pertes et dommages »

Terres arables brûlées par le sel marin, effondrement des berges dans les flots, désastres causés par les cyclones : l'adaptation au réchauffement ne peut pas effacer les catastrophes en cours. Aussi les pays les plus vulnérables veulent-ils un article de l'accord consacré spécifiquement aux « pertes et dommages » pour enclencher un mécanisme de type assurantiel. Nombre de pays développés renâclent. La nuit dernière, deux options restaient en balance. Il faudra trancher d'ici ce soir.

INDISCRÉTION

Carte scolaire : 95 postes en plus
L'académie de Poitiers sera dotée de **95 postes supplémentaires en 2016**. 40 pour le 1^{er} degré, soit 36 de plus qu'en 2015 malgré une **prévision de baisse des effectifs** (- 938 élèves) et 55 pour le 2nd degré (- 3 par rapport en 2015) avec une hausse des effectifs estimée à 707 élèves. Les détails pour la Charente seront connus le 14 janvier.

LES CONSEILS D'UN AVOCAT À ANGOULÊME

La conduite à tenir

Jean-François Changeur décortique dans un guide les lois du Code de la route

MARIE FAUVEL

m.fauvel@sudouest.fr

Nul n'est censé ignorer la loi, encore moins s'il vous reste deux points sur votre permis. Pour les gros conducteurs, les têtes en l'air du bitume et autres amateurs de photographies furtives sur les bords des routes, « Droit pénal de la circulation routière » est fait pour vous.

Son auteur, l'avocat angoumois Jean-François Changeur, prévient tout de go : « Je ne donne pas des conseils pour contourner la loi ou inciter à des comportements dangereux. » Les resquilleurs peuvent donc passer leur chemin. Non, l'homme à la robe noire, spécialiste du droit pénal avec la qualification spécifique « droit pénal routier » (le seul en France), explique les lois du Code de la route, faites pour sanctionner, certes, mais aussi « dont le justiciable peut se servir ».

Mettre fin aux rumeurs

Un peu flou ? Exemple : le téléphone au volant. « La loi dit qu'il doit être tenu en main. Dans l'absolu, si vous le coincez entre votre épaule et votre oreille et que vous l'avez activé avant le démarrage de votre moteur, vous n'êtes pas condamnable », explique le conseil, même si cette version peut être difficile à plaider. Par contre, « si vous utilisez un dictaphone (et non un portable avec la fonction dictaphone), vous ne pouvez pas perdre de points sur votre permis mais pouvez écoper d'une amende ». De là à se munir d'un dictaphone dans l'habitacle de la voiture...

Si vous êtes flashé par l'arrière, vous avez le droit de ne pas dénoncer le conducteur de votre véhicule. Avec un cinémomètre (jumelles, etc.), vérifiez la notice de l'appareil,



M^r Changeur s'est lancé, il y a un an, dans l'écriture d'un guide déjà vendu à 700 exemplaires. PH. M. A.

celle-ci prévoit notamment une distance réglementaire. « J'ai un confrère qui a obtenu récemment une relaxe car son client avait été flashé à une distance supérieure aux 610 mètres admis dans la notice. » Dans le cas d'une alcoolémie délictuelle de 0,82 g/l, il est possible de plaider la marge d'erreur technique, afin que l'infraction reste contraventionnelle. « Pour les stupéfiants, demandez toujours l'analyse du second échantillon, sinon votre taux ne pourra pas être contesté. » « Ce livre ne se lit pas de A à Z, on pioche les informations dont on a besoin dans le chapitre correspondant. » Jean-François Chan-

« Certaines déclarations en garde à vue ou à l'audience peuvent coûter très cher »

geur, très actif sur La Toile, a choisi d'écrire ces 350 pages, digest des 1800 que compte le Code de la route Dalloz, pour balayer les grossières erreurs diffusées sur les blogs et autres forums. « Comme celle du "si on a un permis obtenu avant 1992, on ne peut pas perdre de points". »

Dans son guide, il conseille notamment l'attitude à adopter si l'on est prévenu. « Certaines déclarations en garde à vue ou à l'audience peuvent coûter très cher », promet-il. Dans sa vie professionnelle, son rôle va au-delà : « Nous apprenons aussi à nos clients à gérer leurs points ». Et dans sa nouvelle vie d'auteur, Jean-François Changeur peut déjà se targuer de connaître le succès : sorti le 3 décembre, le guide s'est déjà vendu à 700 exemplaires.

« Droit pénal de la circulation routière », de Jean-François Changeur, Éditions du Puits fleuri, 350 p., 24 €.

La maison d'arrêt au pilori

ANGOULÊME L'inspection du travail a rendu un rapport accablant sur les conditions de détention, confirmé par les gardiens au bord de la crise de nerfs

SOPHIE CARBONNEL

s.carbonnel@sudouest.fr

Le mouvement avait été avorté, attentats de Paris oblige. Les surveillants pénitentiaires de la maison d'arrêt d'Angoulême appelaient à la grève le 16 novembre pour dénoncer la vétusté du bâtiment et son manque d'entretien. Les événements nationaux les avaient réduits au silence. Coup du hasard, l'Observatoire international des prisons a rendu public un rapport accablant de l'inspection du travail hier sur les conditions de travail au sein de la prison. Les conclusions viennent recouper les revendications globales des surveillants. Le communiqué est on ne peut plus clair : « L'inspection relève de graves entorses à la réglementation sur l'hygiène et la sécurité dans les espaces de travail des détenus. »

« Cache-misères »

À la maison d'arrêt Angoulême, l'inspection du travail n'était pas revenue depuis septembre 2012. Le constat est gravissime dans les ateliers : « armoire électrique non fermée ni protégée », « produits dangereux à proximité de denrées alimentaires sèches », « fils électriques qui pendent », « vétusté des

murs et sols », ...Steeve Boissereau, représentant syndical UGSP-CGT des gardiens de prison, voit ce rapport presque comme une providence. « Si notre mouvement de grève a été annulé, la situation n'a pas changé pour autant, précise-t-il. Le gros point noir, c'est l'entretien du bâtiment. »

D'après lui, si l'état de la bâtisse part à vau-l'eau, c'est d'abord par manque de moyens humains. « Depuis deux ans, un agent technique est en arrêt maladie et non remplacé pour questions budgétaires. Du coup, pour l'ensemble de la maison d'arrêt, il n'y a qu'une personne en capacité de faire les petites réparations du quotidien. »

La grève décalée

Ces cache-misères avaient suffi jusque-là à satisfaire les gardiens et les détenus. Mais les travaux se multiplient et l'agent n'arrive pas à tenir le rythme. « Il y a trop de travail, ça crée une tension avec les détenus. On tente de faire les réparations comme on peut, quand on peut. » Exemple flagrant : « Pendant dix-huit mois, il n'y a pas eu d'eau chaude dans le quartier des femmes. Elles devaient se doucher à l'eau froide. Il a fallu qu'elles écrivent pour que ce soit réparé. Ça a été



Dans le quartier des femmes, il n'y a pas eu d'eau chaude pendant dix-huit mois. PHOTO ARCHIVES ISABELLE LOUVIER

fait début octobre. » Les gardiens ont bien tenté de sonner l'alarme, d'autant que « la situation devient dangereuse ». Bilan confirmé dans les espaces de travail par l'Observatoire international des prisons. « Certains postes avaient déjà fait l'objet d'un signalement à l'issue de la visite de 2012, est-il écrit. Rien d'étonnant quand on sait que plus d'un tiers des préconisations émises en trois ans dans les prisons inspectées sont restées lettre morte. »

L'inspection aurait demandé par courrier à la direction de la maison

d'arrêt d'Angoulême que des « dispositions » lui soient communiquées sous deux mois. Une directive que Steeve Boissereau juge difficilement faisable. « Tout le monde est dans le même bateau, du gardien au directeur de la prison, dit-il. Le problème vient de plus haut. C'est là qu'il faut aller demander des aides et ça bloque. »

Les gardiens précisent qu'ils n'ont pas annulé leur préavis de grève mais qu'il est juste reporté. « Si rien ne s'améliore, on le fera certainement en ce début d'année. »

6,7 millions d'euros pour le centre de formation

APPRENTISSAGE

Les vieux bâtiments du CFA sont rasés. Les entreprises qui vont édifier les nouveaux locaux sont choisies

OLIVIER SARAZIN

o.sarazin@sudouest.fr

Le 1^{er} janvier 2016, la Région Poitou-Charentes – intégrée à une très grande Aquitaine – n'existera plus. Pour autant, les actions engagées à Poitiers ne s'arrêtent pas. La preuve avec le dossier de reconstruction du Centre de formation des apprentis (CFA) de Cognac, qui entre dans une nouvelle phase. Dans ce dossier qui a connu tant d'atermoiements depuis quinze ans, le chantier avance ! La Région Poitou-Charentes investit

6,734 millions d'euros TTC.

Cet été, les premiers bâtiments vétustes sont tombés. En septembre, les apprentis des sections coiffure, esthétiques et vente ont fait leur rentrée dans des locaux temporaires, à l'Espace Montesquieu, dans l'ancien hôpital. Rue du Repos, seuls les apprentis tonneliers sont formés dans le même atelier, qui ne sera démoli que bien plus tard, lors de l'ouverture du futur pôle des métiers du cognac et du verre à la Haute-Sarrazine. Fin octobre, les opérations de démolition et de désamiantage étaient terminées.

Un probable retard

Plus récemment, les commissions d'appel d'offres de la Région Poi-

itou-Charentes ont retenu les entreprises chargées de construire et d'aménager le futur CFA : un ensemble de quatre bâtiments distincts dessinés par l'architecte Jean-Philippe Gautier. Les sociétés ont été prévenues fin novembre. Elles se réuniront le 15 décembre à Cognac pour coordonner leurs interventions avec le maître d'œuvre. Bonne nouvelle : sur les 21 lots attribués, 9 entreprises charentaises ont décroché environ 55 % du montant global des travaux (lire ci-contre).

Une question se pose néanmoins : le calendrier initial sera-t-il tenu ? Le nouveau CFA sera-t-il prêt pour la rentrée 2016 ? A la chambre de métiers, on l'espère, mais on mise plutôt sur janvier 2017.



Une image de synthèse de l'entrée du futur CFA. DOCUMENT DU CABINET D'ARCHITECTE J.-P. GAUTIER/L'ATELIER DU MOULIN

Les entreprises locales retenues

■ Désamiantage : BG2C (Charente) 86 097,05 €. Démolition : CSB (Gironde) 79 000 €. VRD et espaces verts : Lacroix (Charente) 487 341,54 €. Gros-œuvre : Bernard Moreau (Charente) 319 680,99 €. Structure bois et ossature : Bois Abaux (Vienne) 423 144,10 €. Charpente métallique : Barcométal (Dordogne) 94 277,11 €. Couverture-étanchéité : Abaux (Vienne) 161 953,93 €. Menuiseries extérieures : Aluminium MCM (Charente-Maritime) 416 126 €. Serrurerie : Barcométal (Dordogne), 121 706,78 €. Menuiseries intérieures : Broussard (Charente) 143 072,06 €. Cloisons sèches : Bernard Moreau (Charente)

255 410,52 €. Plafonds : Gault Fabrice (Charente-Maritime) 48 757,53 €. Carrelage et revêtements : Muraux Groupe Vinet (Charente-Maritime), 113 987,28 €. Revêtements de sols souples : Groupe Vinet 48 341,20 €. Peinture : Larpe (Charente) 72 519,36 €. Ascenseur : CFA (Vienne) 40 780 €. Electricité : SPIE (Charente) 272 975,27 €. Plomberie : Allard (Charente) 150 802,86 €. Chauffage et ventilation : Allard (Charente) 382 461,52 €. Équipements de salles spécialisées et cuisine : Horis division Thirode (Haute-Garonne), 19 800 €. Panneaux photovoltaïques : EDF-ENR Solaire (Gironde), 98 900 €.

« On traînait la dette comme un boulet »

Fin novembre, l'ALJO, le club de handball de Cognac, a été placé en redressement judiciaire par le tribunal de grande instance d'Angoulême en raison d'une dette de 30 000 euros auprès de l'Union de recouvrement pour la Sécurité sociale et les allocations familiales (Urssaf). Le président Richard Nordlinger a souhaité s'expliquer par rapport à la situation du club.

Arrivé à la tête du club, il y a à peine trois ans, il savait à quoi s'attendre, puisque le club enregistrait à cette époque une dette de 50 000 euros. « On l'a héritée de la précédente gestion du club, c'est quelque chose que j'ai subi, j'ai voulu faire face. En même temps, il y a beaucoup de gens qui sont partis du club et je me suis retrouvé seul, avec un vice-président, pour assumer la gestion du club », explique-t-il.

Remboursement sur dix ans

En deux exercices comptables, le club a réduit sa dette à 30 000 euros. Dans une tentative de conciliation, l'ALJO a sollicité le règlement de cette somme en deux ans. Cette proposition a été rejetée et le tribu-



Richard Nordlinger, le président du club. PHOTOS.C.

sement judiciaire. Concrètement, la dette sera étalonnée sur les 10 prochaines années. Le tribunal va nommer un administrateur et un mandataire judiciaire qui prendront en charge les étapes de règlement. Pendant les deux prochaines années, le club ne paiera rien et commencera donc le remboursement de sa dette à compter de fin 2017 à raison de 1/10^e par an, soit près de 3 000 euros chaque année.

Pour le président, cette solution est satisfaisante pour le club qui ne change en rien ses projets associa-

tif et sportif. « On traînait la dette comme un boulet. On s'est épuisé pendant deux ans à essayer de rembourser. Là, on a deux ans pour recapitaliser en allégeant notre trésorerie. On va payer un petit peu tous les ans et à terme on pérennise les emplois, on sauve le club et on le développe. Car maintenant que ces problèmes de dette sont réglés, on se concentre sur le développement du club », affirme Richard Nordlinger qui préfère regarder sereinement vers l'avenir.

Il fait tout de même son mea culpa : « Ma seule erreur est d'avoir voulu m'en sortir seul, j'aurais dû demander la protection du tribunal plus tôt. » Cette semaine, le président a essayé de rencontrer les différentes équipes, les éducateurs et les salariés pour rassurer tout le monde sur l'avenir du club car cette situation n'aura aucune incidence sportive. Actuellement, un groupe de travail est en train de se pencher sur le futur projet associatif et sportif du club, plusieurs commissions devraient être créées. L'objectif est de faire de Cognac un club formateur avec une équipe féminine qui évolue en Nationale.

Séverine Caillé

Le coup de gueule des buralistes

TABAC Depuis une dizaine de jours, un tract s'affiche dans tous les bureaux de tabac et épingle les députés charentais

Difficile de ne pas le voir. Un tract a fait son apparition sur les comptoirs des bureaux de tabac de Charente. On peut y lire : « Adoption du paquet neutre, pour : 56, contre : 54. Seulement deux voix d'écart, 114 députés sur 577, où étaient les autres ? » Et d'épingler les députés charentais comme Marie-Line Reynaud notée « absente » le jour du vote, ainsi que son homologue Jérôme Lambert. David Comet, lui, « a voté pour le paquet neutre, et ce malgré leur promesse de soutien ».

contestations au gouvernement. » Les buralistes ont donc vécu ce vote du paquet neutre par l'Assemblée comme une trahison. « Voter cette loi, c'est aussi adopter les amendements qui vont avec, poursuit Alain Lagarde. On nous enlève du numéraire avec les menthols et les cigarettes à capsules. Il faudra à l'avenir vérifier toutes les cartes d'identité des acheteurs. Est-ce que c'est vraiment ça qui va faire baisser le tabagisme ? »

« Tard dans la nuit »

Sauf qu'en étudiant un peu mieux cette séance du 25 novembre, il semblerait que les choses soient bien plus nuancées.

Ainsi, le député Jérôme Lambert, taxé d'absentéisme, reconnaît ne pas avoir été présent pour cet amendement le soir du vote. « C'est arrivé tard dans la nuit. Il y a des centaines d'amendements sur un texte comme ça. C'est difficile de savoir quand ça va arriver. Cependant, c'était une deuxième lecture de la loi pour laquelle je me suis déjà ab-



Alain Lagarde a distribué les tracts dans tous les bureaux de tabac de la Charente. PHOTOS.C.

tenu dans sa globalité deux fois. C'est un vote d'avertissement envoyé au gouvernement. Si certains amendements ne changent pas, dont celui du paquet neutre, je voterai contre lors de la dernière lecture qui aura lieu le 17 décembre. »

Marie-Line Reynaud, elle aussi absente, se retranche derrière des changements de planning suite aux attentats. « La loi devait être lue lundi 16 novembre mais ça a été repoussé. On ne peut pas être dans l'assemblée 24 h/24. »

Jérôme Lambert explique également avoir eu Alain Lagarde au téléphone en début de semaine. « C'est moi qui ai fait la démarche de l'appeler. Il a bien compris ma position et ça se passe très bien entre nous. » En attendant, le tract, lui, reste à la vue de tous. « Je ne m'enfonce pas de ce genre de choses », réplique Jérôme Lambert. Marie-Line Reynaud, elle, qui est notamment fumeuse, crie au procès d'intention.

S. C.

BASKET-BALL Nationale 2 masculine, poule B

La reprise est amorcée

GEORGES LANNESANS

g.lannesans@sudouest.fr

Cognac n'est pas tiré d'affaire, mais il entrevoit le bout du tunnel. Telle était en substance la teneur des propos de Didier Gois et Hubert Eito, hier aux Vauzelles, à l'occasion d'un point presse destiné à clarifier la situation financière du club. Unetransparence rendue possible par l'audit financier réalisé en début de saison suite à la dette présumée de 380 000 euros accusée par le club cognacais. Un chiffre qui n'a jamais été confirmé par les deux co-présidents.

« Les résultats de l'audit ont d'abord prouvé qu'il n'y avait eu ni malversations, ni détournement de fonds », a expliqué Didier Gois en exorde.

Mea culpa

Selon les deux hommes forts du CCBB, sa mauvaise santé financière est d'abord le fruit de ses déboires sportifs, mais également d'une gestion hasardeuse. Didier Gois explique : « Les partenaires sont devenus frileux, le budget partenariat, qu'il soit public ou privé, était en nette baisse par rapport aux prévisions. Et la baisse de fréquentation du public a logiquement débouché sur une perte de recettes. L'audit réalisé nous a confirmé que ces éléments étaient les gros points noirs. »

« On a aussi manqué de rigueur sur la gestion administrative, constate Hubert Eito. Dans la mise à jour des comptes-rendus de conseils



Didier Gois et Hubert Eito, hier après-midi au complexe des Vauzelles. PHOTO G.L.

d'administration, des statuts ou même dans la gestion des comptes. Et puis on a multiplié les besoins. Il y avait plus de travail que de ressources. » Exit, donc, l'UACBB 16, destinée à mutualiser les moyens et les ressources avec le club d'Angoulême. La CPC, censée dispenser une formation de cadres aux joueurs du club, est également amenée à disparaître. Tout comme la SAS (société par action simplifiée), créée dans

un souci de professionnalisation de l'équipe fanion du CCBB. « Ont était euphoriques et on avait l'envie de tutoyer le haut niveau, observe Hubert Eito. Ces entités répondaient à des besoins qui ont évolué. Et puis elles pouvaient créer un manque de transparence, une espèce de nébuleuse nuisible à l'image du club. »

Pour redorer son blason et assainir ses finances, le Cognac Basket s'est vu proposer un plan de restruc-

turation s'étirant sur 48 mois. « On a présenté ce projet au Crédit Agricole, notre partenaire financier, qui n'a même pas attendu les résultats de l'audit pour nous suivre, explique l'ex-intérieur du CCBB. Si dette il y a, c'est la banque qui la supporte. Mais elle sera honorée, remboursée. Et je peux vous dire qu'on est loin des 400 000 euros dont on parle. On est conscient que notre image a pris un grand coup. Désor-

mais, le budget est plus que mensualisé, tout est détaillé ligne par ligne. »

Ce plan de restructuration, qui a déjà induit une baisse de plus de 50% de la masse salariale par rapport à l'an passé, passera principalement par des petites économies.

Cognac rogne sur les maillots

« On a par exemple déjà supprimé le Tivoli, les frais de bouche et de réception sont bien moindres, le site Internet du club est mis en sommeil pour être retravaillé, on n'a pas fait de campagne de communication, notamment au niveau des affiches, et on n'a même pas changé de jeu de maillots. »

Des mesures, qui aussi petites soient-elles, trahissent la volonté de dirigeants prêts à raclez les fonds de tiroir pour sauver le club.

tiroir pour sauver le club.

Et impulser une nouvelle dynamique. « En ce sens, une assemblée générale extraordinaire sera organisée en janvier pour remettre l'organigramme du CCBB à plat », expliquent les deux co-présidents.

Une équipe dirigeante dont le conseil d'administration devrait être élargi, et qui fera évidemment la part belle au bénévolat. « On va essayer de trouver des petites mains supplémentaires afin d'être plus rigoureux, poursuit Hubert Eito. Avant, la gestion du club reposait sur trop peu de personnes. Les charges se sont alourdies, mais la structure est restée la même. Au niveau de la partie administrative, il y aura plus de bénévoles. Des nouvelles têtes vont apparaître. »

Le chantier avance

NOUVELLE LIGUE Les Ligues d'Aquitaine et du Centre-Ouest doivent fusionner au 31 janvier 2017. Les deux présidents ont mis sur pied un comité de pilotage. Le site du siège et la présidence font débat

ALAIN GOUJON

a.goujon@sudouest.fr

Dans la nouvelle région (Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin), le football s'apprête à vivre de sacrés bouleversements. La Ligue d'Aquitaine et la Ligue du Centre-Ouest, qui regroupent les quatre départements du Poitou-Charentes et les trois du Limousin, sont dans l'obligation de fusionner avant le 31 janvier 2017. Ainsi en a décidé le gouvernement puisque la réforme territoriale impacte aussi le monde sportif. Quelle que soit la discipline, il n'y aura plus que 13 ligues en France au lieu des 22 actuellement.

Le monde sportif voit cette révolution de palais d'un mauvais œil. On lui demande de réussir un mariage forcé alors que personne n'a rien demandé. De par son nombre de licenciés, le football est le plus touché. La nouvelle entité s'apprête à regrouper 190 000 licenciés (95 000 pour le Centre-Ouest, 93 000 pour l'Aquitaine), 50 salariés et un budget de 8 millions d'euros. Une belle PME en quelque

sorte.

Exonération promise

Sauf à dire que la gestion et la gouvernance des deux Ligues actuelles n'ont pas grand-chose en commun. L'objectif va consister dans un premier temps à harmoniser tous les dossiers et donc à trouver des compromis pour aller le plus vite possible. Amador Carreras, le président de l'Aquitaine, et Henri Monteil, son alter ego en Centre-Ouest, se sont déjà rencontrés à plusieurs reprises.

S'il y a deux sujets qui fâchent vraiment, le lieu du siège et la présidence, tous les autres devraient trouver une issue favorable. Mercredi, les présidents des Ligues et de tous les districts réunis au siège de



Amador Carreras, le président aquitain, et Henri Monteil, le président du Centre-Ouest. (PHOTOS S.O.)

la Ligue du Centre-Ouest à Puy-moyen (banlieue d'Angoulême) ont décidé de créer un comité de pilotage avec des commissions axées sur quatre thèmes : gouvernance des statuts, organisation et ressources humaines, juridique et finances, sportif.

Un sacré chantier quand on sait que les deux Ligues n'ont pas la même gouvernance, les mêmes conventions collectives, les mêmes assurances, les mêmes banques, les mêmes droits d'engagement et les mêmes tarifs de licences... En ou-

tre, les dirigeants vont devoir choisir entre les deux voies légales de fusion, l'absorption ou la création. Sur le sujet, les opinions sont encore discordantes. Tout est une question de coût. L'État a promis une exonération voire, au pire, un plafonnement des taxes qui peuvent s'élever à 30 % du patrimoine. Chacun attend la décision officielle. D'ailleurs, chaque Ligue va devoir faire réaliser par un cabinet d'expertise un audit de son patrimoine.

Mais les deux présidents sont d'accord sur un point : « Cette ré-

forme est beaucoup trop précipitée. Les politiques n'ont pas pris en compte toutes les conséquences financières, humaines et d'organisation d'un tel bouleversement. Nous allons avoir seulement six mois pour tout mettre en place. C'est un délai très court. »

Sur le plan des compétitions, rien ne devrait bouger. Compte tenu de l'immensité du territoire (85 000 km²), les deux championnats régionaux distincts seront maintenus pour éviter des déplacements ubuesques (468 km entre

Thouars et Biarritz) avec la présence de deux poules de Division d'Honneur, le plus haut niveau. La seule inconnue concerne le nombre d'accession à l'échelon supérieur. La Fédération n'a toujours pas tranché. Chez les jeunes, une harmonisation des compétitions sera nécessaire. En Centre-Ouest, des U14 aux U19, il existe des championnats dans chaque catégorie d'âge ce qui n'est pas encore le cas en Aquitaine.

« Il y aura forcément une légère augmentation des tarifs, néanmoins, nous pourrions la lisser sur plusieurs saisons afin de ne pas trop pénaliser les clubs »

Le maillage territorial devrait être soumis à un léger redécoupage comme le souhaite Henri Monteil : « La composition des groupes géographiques peut varier. Jusqu'à tout, avant 1981, la Dordogne figurait dans la ligue du Centre-Ouest. Les départements voisins comme la Charente-Maritime avec la Gironde, la Corrèze et la Haute-Vienne avec la Dordogne pourraient se retrouver ensemble. Cela dynamiserait les championnats. »

Le point crucial pour les clubs : l'impact financier de cette fusion. Le prix des licences et les droits d'engagements (voir ci-dessous) sont très différents d'une Ligue à l'autre. Néanmoins, Amador Carreras tient à rassurer tout le monde : « Il y aura forcément une légère augmentation des tarifs, néanmoins, nous pourrions la lisser sur plusieurs saisons afin de ne pas trop pénaliser les clubs ».

Siège et présidence, les deux sujets qui fâchent

Où sera installé le siège de la nouvelle ligue de football ? Et qui en sera le président ? Voilà deux questions qui soulèvent les passions, voire les crispations. Mercredi, lors de la réunion préparatoire à Puymoyen, le siège de la Ligue du Centre-Ouest, le sujet a été éludé. « Nous allons éviter d'aborder ce thème dans un premier temps pour ne pas se fâcher, nous avait confié la veille le président Henri Monteil. Car la Ligue d'Aquitaine veut le siège à Bordeaux et celle du Centre-Ouest à Puymoyen. Nous avons 2 à 3 000 licenciés de plus et 300 clubs supplémentaires. Notre démarche est légitime ».

Forcément, Amador Carreras, le patron du foot aquitain, ne l'entend pas de cette oreille. « Je comprends que ce soit un sujet vital pour les deux Ligues même si je trouve dommage de se mettre en opposition

sur ce dossier. Que le siège de la nouvelle Ligue soit implanté au plus près du pouvoir institutionnel, c'est-à-dire le Conseil Régional, me paraît plus logique. En l'absence de texte, je ne vois pas comment on va régler ce problème surtout si tout le monde reste arc-bouté sur ses positions. En dernier recours, ce sera à la Fédération d'intervenir et de trancher. Mais une telle décision laissera des cicatrices. Il vaudrait mieux parvenir à un bon compromis qu'à un accord imposé ».

La Ligue du Centre-Ouest est propriétaire de ses locaux en Charente et vient d'entamer les travaux de son nouveau centre technique pour un montant de 3,5 M€. La Ligue d'Aquitaine, elle, est en discussion avec la mairie du Haillan pour l'achat d'un terrain sur le site de la plaine des Sports afin de construire un nouveau siège pour rapprocher ainsi les

services administratifs du centre technique. Chacun a donc de solides arguments à faire valoir. Mais il est évident que si la FFF venait à imposer sa décision, on imagine le conflit qui opposerait alors les deux camps.

« Bordeaux veut tout »

De quoi envenimer les débats lors de la présentation des listes pour la gouvernance. Déterminé, Henri Monteil l'est déjà : « Avec l'Aquitaine, ça ne va pas être facile. Moi, j'ai des présidents de District qui sont remontés comme des pendules. Chacun défendra sa cause mais à un moment donné il faudra trouver des compromis. Des collègues me disent : oui, Bordeaux veut tout, le siège et la présidence, et ils ne sont pas d'accord. Il faut un partage équitable et une bonne harmonisation ».

Le président de l'Aquitaine est en parfaite osmose sur ce dernier point. « Pour moi, la priorité, c'est l'intérêt des clubs. Les hommes viendront après. L'objectif est de réussir ce mariage forcé afin de rendre la famille heureuse. Pour un premier mandat, ce serait mieux de partir le plus uni possible. Pour ma part, je me déterminerai en juin prochain. »

À l'origine, Henri Monteil devait passer la main après six mandatures. Il l'avait annoncé lors de la dernière assemblée générale. Et l'ancien arbitre international limougeaud, Saïd Ennjimi s'est positionné pour lui succéder. Aujourd'hui, tout laisse à penser qu'il est prêt à relever ce nouveau défi. Sa combativité sur tous les dossiers ne laisse planer aucun doute. L'assemblée générale électorale a été fixée au 14 janvier 2017.

A. G.

CHÂTEAUBERNARD

L'éducation en priorité

La soirée tartiflette organisée par l'association Châteaubernard humanitaire a réuni 165 convives à la salle des fêtes samedi dernier. « C'est un de nos principaux moyens de financement pour nos actions et, à ce titre, vous avez le droit de savoir ce qui est fait de cet argent », a déclaré le président Daniel Boyer.

Greffée sur des relations de jumelage avec Onati, la première action humanitaire a été à destination de l'Argentine. Aujourd'hui, Châteaubernard humanitaire se cantonne à soutenir une jeune aveugle, Magdalena, en raison d'un jumelage en pointillé. Le président est alors revenu sur l'aide apportée à des réfugiés arméno-turcs, une aide à l'alphabetisation mais aussi psychologique et logistique.

Sylvie Prompt invitée

Ce volet éducatif est désormais le chemin principal qu'a décidé d'emprunter l'association en concentrant son énergie sur le continent africain. « C'est le moyen d'assurer un développement sur place et d'éviter ainsi les migrations, souvent source de souffrance et de misère », a précisé Daniel Boyer. À ce titre, de jeunes Maliens bénéficient de formations en collaboration avec l'association Leila Fodil. Parallèlement, une collecte de livres scolaires a été menée dans les écoles castelbernardines qui profitera aux



Daniel Boyer, président de Châteaubernard humanitaire.

PHOTO SANDRA BAILLAN

écoliers du Bénin en partenariat avec l'association Adji Bénin.

Samedi soir, Châteaubernard humanitaire a souhaité mettre en lumière l'engagement de Sylvie Prompt au Sénégal le temps d'une projection. Elle est membre de l'association Team des galopins charentais et participe à des épreuves sportives humanitaires et caritatives.

La dernière en date est la Sénégalaise au mois de février dernier. Avec deux de ses camarades, la coureuse a parcouru quotidiennement 10 km à pied avec 46 kg de fournitures scolaires à distribuer dans chaque village étape. Émue de pouvoir partager « ce très grand moment », Sylvie Prompt pourra désormais compter sur Châteaubernard humanitaire qui désire s'impliquer dans la prochaine Sénégalaise.